

# Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Informatique musicale
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Musique à l'école - - Master of Arts en pédagogie musicale - Rythmique Jaques-Dalcroze -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	60
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours atelier en moyen effectif Nombre d'étudiant-e-s : 8
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitriser les techniques de notation musicale assistée par ordinateur.</li> <li>• Maitriser les outils graphiques pour la mise en page professionnelle de partitions, arrangements et supports pédagogiques.</li> <li>• Maitriser les logiciels d'enregistrement, de production et de mixage sonore.</li> </ul>	
5. Contenu et forme de l'enseignement	

**1er semestre :**

- Développer la maîtrise des systèmes de notation musicale (traditionnelle et contemporaine - Muscore).
- Acquérir les compétences nécessaires pour éditer et finaliser une partition ou un support pédagogique de manière professionnelle.

**2ème semestre :**

- Découvrir et pratiquer les bases de la prise de son et de la microphonie.
- Comprendre les fondamentaux de la chaîne audio (du signal à la diffusion)

Familiarisation avec la MAO (logiciels de production, traitement du son, enregistrement et montage)

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

**TYPE DE VALIDATION**

Examen noté

**\* MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Prestation artistique

Production écrite

**Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :**

Chaque examen compte pour moitié dans la note finale. Une compensation entre les deux notes n'est pas possible et les deux examens doivent être réussis (note de 4 minimum).

Contenu de l'examen (si pertinent) :

**1er semestre :**

1 projet d'édition mis en page, finalisé et imprimé.

**2ème semestre :**

1 projet de production musicale (pièce sonore ou musique à l'image ou performance live)

Contenu de l'examen (si pertinent) :

**COMPOSITION DU JURY**

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

**Remarque(s) :**

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

<b>Possibilité</b>	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

## 8. Remarques

--	--

<b>9. Bibliographie</b>	
<b>10. Enseignant-e-s</b>	
Daniel ZEA	
<b>11. Validation du descriptif</b>	
<b>Date de validation</b>	2025
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM